

**N°4 Novembre-Décembre 1999**

# **INFOS- ASEOR**

*Le Conseil d'Administration de l'ASEOR profite de cette dernière note de l'année 1999 pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous-même et votre famille.*

## **PROJETS EN COURS SUR ORSAY**

-Aménagement de la Pacaterie. Nous attendons toujours l'estimation des travaux de réhabilitation du bâtiment de la Pacaterie avant passation du marché.

- Fermeture du P.N. 20. Suite à la réunion d'information sur l'avancement des travaux organisée le 27/10/99, l'ASEOR s'inquiète :

- des mesures d'accompagnement de cette fermeture en particulier le retour des voitures à l'extrémité de la rue Ch. De Gaulle, ne semble pas avoir été étudié dans le détail.

- de l'aménagement du quartier. La ZAC est supprimée mais pas le règlement de P.A.Z. qui est toujours applicable, et, que nous contestons depuis le début.

- La Rue de Montlhéry. Toujours pas de nouvelles du projet d'aménagement qui devait être revu par la D.D.E.

- Aménagement de la place de République. Toujours rien.

Les nuisances sonores. Toujours pas de nouvelles depuis le mois de janvier sur les études de bruits à Orsay prévues dans le cadre du Contrat Régional.

-Les circulations douces. Madame M.P. Digard Conseillère Régionale et le Président de l'ASEOR non membres du conseil municipal ont été élus à la commission extra-municipale sur les circulations douces lors du conseil municipal du 18/10/99.

## **ENQUETE PUBLIQUE SUR LE P.O.S. DE PALAISEAU**

Le P.O.S. de Palaiseau prévoit, entre autres, l'urbanisation de la partie du plateau de Saclay située entre Polytechnique et la Martinière. Un tract d'information sur le P.O.S. de Palaiseau et de ses conséquences sur notre environnement a été rédigé et distribué par l'ASEOR à l'ensemble des habitants d'Orsay situés à l'est de la R.N. 118 et au nord de l'Yvette. Plus de deux cents avis défavorables nous sont parvenus, nous les avons collés dans le cahier de l'enquête publique à Palaiseau.

## **LE PLATEAU DE SACLAY**

Le schéma directeur de la région Ile de France ( SDRIF ) impose le maintien de 2000 ha de « *surfaces agricoles utiles* » sur le plateau de Saclay. Les associations ont toujours affirmé que cette prescription n'était pas respectée. En modifiant le texte du schéma directeur révisé du Plateau de Saclay (approuvé le 23 septembre 1999 par les élus) lors de sa transmission aux communes le 4 octobre, le DIPS le confirme implicitement. Pour l'instant seulement les délégués de 3 communes dont la commune d'Orsay sur les 14 ont réagi et adressé un recours auprès du DIPS pour cette falsification.

*Tous les moyens sont bons pour le DIPS. Les élus vont-ils rester longtemps complices?*

## **LA RN 188 BRETELLE DE CHEVREUSE**

A la réunion organisée le 25 octobre 1999 par le Sous- Préfet de Palaiseau participaient entre autre : le Sénateur Maire des Ulis demandeur de l'aménagement, le Député, les maires des communes traversées Bures, Orsay, Villebon, la DDE, le STP, les représentants de 3 associations de sauvegarde de l'environnement dont l'ASEOR.

D'après la DDE le projet de faire passer les cars par la R.N188 permettrait un léger gain de temps sur les trajets pour les usagers de la ville des Ulis.

Les communes traversées qui sont les premières concernées n'avaient pas été consultées par la DDE, et les maires présents ont découvert le projet.

A l'exception du maire des Ulis, de la Conseillère Générale de Bures-Orsay et de la DDE la majorité des participants était opposée au projet les problèmes de sécurité et de nuisances n'étant pas traités sérieusement.

Nous considérons que ce projet est une mauvaise solution pour tous en particulier vis à vis de la sécurité des usagers. Il existe d'autres solutions plus valables telles qu'un aménagement de l'échangeur « Folie-Bessin-C.D.35 », donnant un accès direct, digne de ce nom, à la R.N. 118 et à la A.10, de la ville des Ulis.

---

**Faites adhérer à l'ASEOR vos amis, vos voisins :**

**Membre actif 80 Fr,membre bienfaiteur 160 Fr,étudiant 20 Fr.**

**NOM :**

**Prénom :**  
**Adresse :**